



CHUZELLES

Dernière mise à jour le : 03 août 2023

## Risques technologiques

**Les sites industriels font l'objet d'un plan préfectoral, le Plan Particuliers d'Intervention (PPI).**

**En cas d'accident, le Préfet est alors Directeur des Opérations de Secours (DOS).**

**LE MAIRE DOIT SUIVRE SES INSTRUCTIONS.**

### Risque industriel

#### Définition du risque

Le risque industriel se caractérise par un accident se produisant sur un site industriel et pouvant entraîner des conséquences graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et l'environnement.

Le risque industriel peut engendrer trois principaux types d'effets, pouvant se produire simultanément, il s'agit :

- Des effets thermiques, liés à une combustion d'un produit inflammable. Les phénomènes induisant de tels effets peuvent résulter d'un feu d'entrepôt par exemple ou de phénomènes thermiques, appelés également BLEVE et Boil-Over.

#### **BLEVE (Boiling Liquid Expanding Vapor):**

C'est une explosion de gaz en expansion provenant d'un liquide en ébullition. Une augmentation de température, le plus souvent causée par un incendie, fragilise le métal de la sphère de stockage. La sphère peut éclater sous l'effet de la pression interne. L'éclatement, s'il a lieu, entraîne une projection de fragments et/ou missiles, et la libération du gaz liquide qui est instantanément vaporisé. Si le gaz en question est inflammable, il y a formation d'une boule de feu avec un rayonnement thermique intense. Les effets sont essentiellement des effets thermiques.

Le Boil-Over ou Boilover est un phénomène explosif lié aux incendies d'hydrocarbures. En présence d'un réservoir d'hydrocarbures en flamme, l'eau utilisée pour lutter contre l'incendie peut s'accumuler sous celui-ci du fait de la différence de densité des deux liquides. La chaleur de l'incendie est communiquée à l'eau qui peut se vaporiser...

- Des effets de surpression, provoqués par une explosion. Ceux-ci peuvent être issus d'une réaction chimique violente, d'une combustion violente (combustion d'un gaz), d'une décompression brutale d'un gaz sous pression ou de l'inflammation d'un nuage de poussières combustibles.

#### **UVCE (Unconfined Vapor Cloud Explosion) :**

Explosion d'un nuage de gaz en milieu non confiné. Suite à une fuite de gaz combustible, le mélange du gaz et de l'air peut former un nuage inflammable qui rencontrant une source d'allumage peut exploser. Les effets sont essentiellement des effets de pression.

- Des effets toxiques résultent d'un nuage provoqué par une fuite ou un dégagement de substance toxique comme par exemple lors d'une rupture de canalisation.

#### Conséquences

- Suivant le type d'accident et son intensité, les effets thermiques, de surpression et/ou toxiques peuvent provoquer des blessures ou des décès, des dégâts matériels et la destruction de bâtiments et avoir des répercussions sur l'environnement et des impacts sanitaires (pollution d'une nappe phréatique).
- Des projections/effondrements de matériaux et/ou des lésions internes chez l'humain provoquées par une explosion.
- Brûlures suite au flux thermique lié à un incendie.
- Des irritations de la peau et des yeux, une intoxication, une asphyxie, une pollution de l'environnement suite à une fuite toxique.



## CHUZELLES

### Actions

La commune de Chuzelles n'est le siège d'aucun établissement soumis à la directive SEVESO.

Toutefois, un incendie ou une explosion dans une entreprise classée SEVESO et située sur une commune voisine peut, suivant la direction du vent, créer un nuage toxique.

#### **L'information capitale est la direction du vent.**

L'action de la commune est essentiellement une action de relais par le circuit d'alerte des informations et des instructions des autorités.

- Alerte de la population et diffusion de consigne adaptée à l'incident (confinement, évacuation, lieu de rassemblement...).
- Définition d'un périmètre de sécurité avec interdiction de la circulation et mise en place de déviation.
- Éventuel hébergement et/ou ravitaillement en dehors de la zone de danger.
- Définition d'un point de ralliement.
- Recherche de transport pour l'éventuelle évacuation.

Activer le PCS et organiser le PCC.

- Coordonner les actions à entreprendre avec la préfecture.
- Alerter les services de secours (gendarmerie et SDIS).
- Si besoin, couper la circulation.
- Mettre éventuellement en place un arrêté de circulation.
- Etablir un périmètre de sécurité.
- Mettre en place, si besoin, des déviations et des itinéraires sécurisés.
- Alerter tous les ERP.
- Si besoin, mettre les bâtiments en confinement.
- Prévenir les communes limitrophes en fonction du vent.
- Recenser les besoins éventuels d'évacuation et d'hébergement.

Ce risque demeure imprévisible.

L'information ne pourra se faire qu'après l'évènement.

Messages à la population par le biais :

- Du site Internet.
- Des réseaux sociaux.
- Du panneau lumineux d'information.
- D'un véhicule équipé d'un mégaphone.
- De la radio :
  - ↳ France Bleu : FM 101.8 ou 103.9
  - ↳ France Inter : FM 93.5 ou 99.8

### Risques sur la commune

La gare de triage SIBELIN à Solaize, le dépôt pétrolier SDSP, le dépôt TOTAL et le complexe pétrolier SPMR (Société du Pipeline Méditerranée Rhône) de Villette de Vienne, peuvent induire des risques pour la commune de Chuzelles.

Le périmètre de la zone à risques correspond à un scénario de Boil over (boule de feu et projection de liquide enflammé), qui délimite le périmètre du PPI.

- Pour la gare de triage SIBELIN le périmètre de la zone à risques a été fixé à 10 000 mètres.
- Pour le dépôt pétrolier SDSP, le dépôt TOTAL et le complexe pétrolier SPMR les périmètres de la zone à risques ont été fixés à 1 500 mètres.



## CHUZELLES

Chuzelles étant en partie dans ces périmètres à risques.

### **Zones concernées par le risque industriel :**

- Complexe SPMR et dépôt TOTAL SERPAIZE : une petite partie à l'Est de la commune est impactée par le périmètre 2.
- LYON DELLBASEL et DEPOT TOTAL : les hameaux habités suivants sont dans le périmètre d'informations minimales :
  - Chemin de Villarnaud.
  - Route des Serpaizières (extrémité Est).
  - Route du Cloutrier.
  - Chemin des brosses.

Par contre, ces mêmes hameaux ne sont pas concernés par le périmètre minimal d'information des sociétés ESSO, Total et SPMR. (cf. éléments recueillis via la campagne d'information de la région Rhône Alpes sur les risques industriels majeurs de 2008.)

**Le PCO (Poste de Commandement Opérationnel) sera positionné dans la salle polyvalente de LUZINAY (rue des Allobroges)**